

RAPPORT

Accident survenu le 20 août 2004 à l'ULM identifié 40-FS

Événement :	perte de contrôle lors de la montée initiale, collision avec le sol.
Cause identifiée :	improvisation d'un exercice par conditions météorologiques peu favorables.

Conséquences et dommages : pilote décédé, passager blessé, aéronef détruit.

Aéronef : ULM Synairgie Skyranger, multiaxe, masse estimée lors de la mise en route : 473 kg.

Date et heure : vendredi 20 août 2004 à 17 h 00.

Exploitant : club.

Lieu : plate-forme ULM de Duhort-Bachen (40), piste 25 non revêtue, longueur : 250 m.

Nature des vols : local.

Personne à bord : pilote + 1.

Titres et expérience : pilote, 63 ans, TT de 1975 non valide, UL de classe multiaxe de 1985, IUL de 2004, 1 004 heures de vol, 171 sur type dont 77 dans les trois mois précédents,
passager, 36 ans, UL de classe multiaxe d'août 2004, 28 heures de vol toutes sur type dont 5 dans les trois mois précédents, 3 h 30 en solo.

Conditions météorologiques : estimées sur le site de l'accident : vent 270° à 290° /10 à 15 kt, rafales 25 à 30 kt, FEW Cb à 1 500 pieds, SCT Cu à 2 000 pieds, SCT Sc à 4 000, visibilité supérieure à 10 km, turbulences modérées à sévères, température 23 °C, QNH 1018 hPa.

Phénomène : averse orageuse très proche au nord du site de l'accident

Circonstances :

Le pilote a prévu d'apporter une pièce d'ULM à l'un de ses proches sur une plateforme située à une vingtaine de kilomètres à l'est d'Aire-sur-l'Adour (40). Avant le départ, il rencontre un de ses anciens élèves. Il lui propose de l'emmener et de profiter du vol pour se perfectionner en réalisant quelques posés-décollés sur une piste courte.

Le passager explique qu'ils décollent vers 16 h 30 de l'aérodrome d'Aire-sur-l'Adour. Ils se dirigent vers la plateforme de Duhort-Bachen située à une dizaine de kilomètres à l'ouest. Le pilote confie les commandes au passager. Après un posé-décollé en piste 25, lors de la montée initiale vers six cents pieds, ce dernier entame un virage à gauche pour rejoindre la branche vent arrière. Sous l'effet d'une violente turbulence, l'ULM se cabre et s'incline fortement à gauche. Le pilote lui conseille de « rendre la main » puis reprend les commandes alors que l'ULM pique avec une forte assiette. Il ne peut éviter la collision avec le sol.

L'examen du site de l'accident montre que l'ULM avait une assiette à piquer importante lors de la collision. L'épave est orientée vers l'est, son examen ne révèle pas d'anomalie ayant pu contribuer à l'accident.

Un témoin de l'accident, habitant à quelques centaines de mètres de la plateforme ULM précise qu'un « violent vent d'ouest soufflait par rafales ». Un pilote d'avion, basé sur l'aérodrome d'Aire-sur-l'Adour, indique qu'il a décollé pour un vol local peu de temps avant l'heure de l'accident. Il a décidé d'écourter son vol en raison des turbulences.